

THÉÂTRE. Reconstitution du procès Landru à la cour d'assises de Versailles !

Tout un symbole ! Les samedi 16 et vendredi 22 septembre prochains, c'est au cœur de la cour d'assises de Versailles, le lieu même où a été jugé Henri Désiré Landru en 1921, qu'une pièce de théâtre sous forme de reconstitution de son procès aura lieu.

Un spectacle déjà joué à deux reprises au printemps dernier, devant une salle comble, à Gambais. Le village yvelinois, où le premier tueur en série français est soupçonné d'avoir fait disparaître le corps de ses 11 victimes au début du XX^e siècle.

Henri Désiré Landru, surnommé le barbe bleu de Gambais, n'avouera jamais ses crimes. Une histoire et un destin hors du commun qui ont toujours intéressé le comédien yvelinois Louis Barraud. Il se souvient être passé plusieurs fois devant la maison de Landru, à Gambais, lors de balades non sans frisson et fascination mêlés.

« Les tueurs en série fascinent toujours »

Il a fait le choix d'axer sa pièce, intitulé *Landru, Je n'ai rien à vous dire*, sur le procès de Landru qui s'est tenu à Versailles en novembre 1921. Avec pour ori-

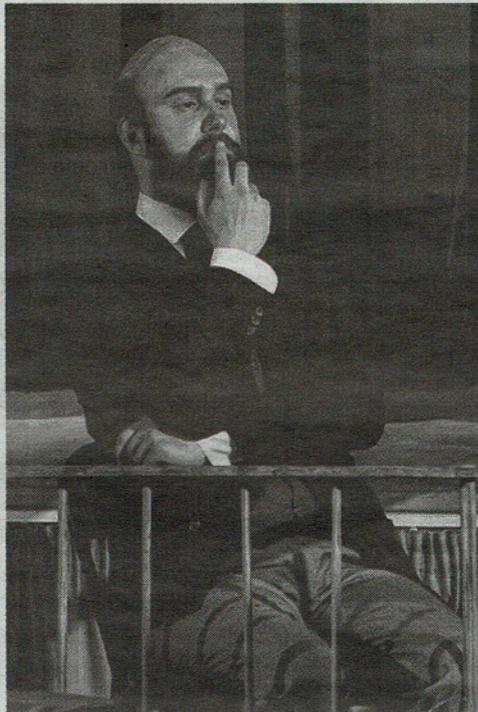
ginalité de désigner des spectateurs afin qu'ils deviennent jurés.

« Les tueurs en série fascinent le public depuis toujours. Alors faire pénétrer les spectateurs au cœur d'une salle d'assises où ils peuvent être tirés au sort pour devenir juré d'un procès historique, c'était le bon moyen pour faire des étincelles ! », poursuit Louis Barraud.

« Ce procès était un spectacle en lui-même »

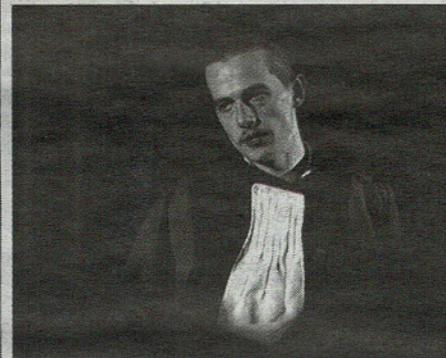
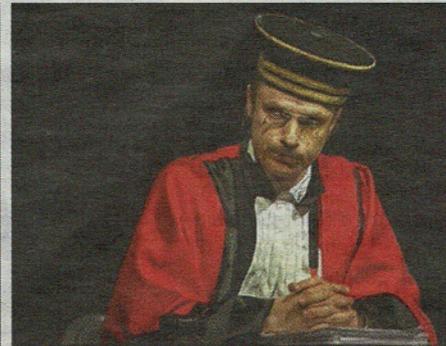
Le tout avec une réelle approche historique puisqu'il s'agit d'une reconstitution d'un procès écrit à partir d'archives. « Pendant plusieurs mois, j'ai fait de nombreuses recherches. J'ai trouvé des milliers de facsimilés du procès aux archives départementales de Montigny-le-Bretonneux. Résultat : 80 % des citations ont réellement été prononcées au tribunal et 20 % relèvent de l'écriture », souligne Louis Barraud.

Une réalité historique qui n'enlève rien au côté spectaculaire de la pièce. « Car ce procès était un spectacle en lui-même. Des trains « Landru »



Les samedi 16 et vendredi 22 septembre, la pièce de théâtre Landru, je n'ai rien à vous dire, une reconstitution du procès du premier tueur en série français, sera jouée à la cour d'assises de Versailles. Là où s'est tenu le véritable procès d'Henri-Désiré Landru en 1921, soit il y a 102 ans.

étaient affrétés spécialement depuis la gare Montparnasse pour permettre au public de se rendre au procès aux assises de Versailles. Comédiens, politiciens... Le tout-Paris s'y pressait, la presse s'en don-



nait à cœur joie car les réparties de Landru, qui avait un bagou incroyable, épataient et régalaient toute la salle.»

Ce qui rend la pièce d'autant plus intéressante, c'est également le parti pris par Louis Bar-

raud : « L'idée, c'est de ne pas dire d'emblée que Landru est coupable. D'ailleurs, il y a des gens aujourd'hui qui pensent qu'il était innocent. Notre objectif n'est pas de donner telle ou telle version. On rapporte

des faits, on montre aussi des incohérences qui ont eu lieu pendant le procès et après le public se fait son idée », détaille Louis Barraud.

Le public jouant lui-même un rôle puisqu'étant juré, il prononcera la sentence. Si Henri Désiré Landru, jugé coupable en 1921, est mort sur l'échafaud le 25 février 1922 à Versailles, lorsque la pièce a été jouée pour la première fois à Saulieu (Bourgogne), le public l'a acquitté. A Gambais, en mai dernier, il a été jugé non coupable des 11 meurtres qui lui étaient imputés, en revanche, il a été condamné à 15 ans de prison pour escroquerie au mariage.

Qu'en sera-t-il à la cour d'assises de Versailles les 16 et 22 septembre ?

M. V.

■ Pièce de théâtre *Landru, Je n'ai rien à vous dire*, une pièce de Louis Barraud. Le samedi 16 septembre, à 18h, et le vendredi 22 septembre, à 20h, à la cour d'Assises de Versailles, 5, place André Mignot. Nombre de places limité. Réservations obligatoire via le site <https://www.billetweb.fr/je-nai-rien-a-vous-dire>.

Tarif unique : 17 euros.